



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**  
Maison départementale des sports  
907 rue du Professeur Blayac  
34000 – MONTPELLIER  
Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

## **PROCES VERBAL de la réunion du CODEP34 le 24/10/2017 à 17h**

**Lieu : Centre familial du Lazaret 34200 - Sète**

**Présents :** Jacques Clamouse, Guy Estopina, Dany Frainet, Christian Arnold, Gilles Ibars, Jean-Michel Pons, Alain Clamouse, René Baldellon, Pierre Hérédia, Maria Robu + Invité James Mara

**Absent excusé :** Yannick Bacquet

### **Points abordés :**

**1. PV de la réunion du 29 septembre 2017 – Approuvé**

**2. Ordre du jour de l'AG du 18 novembre.** Il a été transmis aux clubs le 17 octobre avec les précisions suivantes.

«Cette année elle est organisée,exceptionnellement, par le CODEP34 et aura lieu sur la journée à Sète. La matinée sera réservée en partie à des ateliers qui permettront à ceux qui le souhaitent d'avoir des informations précises sur différents sujets : les licences et assurances, l'organisation des Randonnées et nos relations avec les préfectures, les outils numériques etc..... Si vous souhaitez des sujets en particulier, merci de nous les communiquer avant le 10 novembre en remplissant la fiche jointe. Egalement jointes la fiche de participation aux ateliers, la candidature à un poste du Comité Directeur du CODEP34 en remplacement d'un membre démissionnaire, la fiche "Pouvoir" à remplir et à signer par le président et à donner à la personne qui le représentera pour le vote en séance en cas d'absence. Vous recevrez dans les prochains jours la fiche d'inscription au repas de l'AG et les différents rapports».

**3. Examen des actions à mener pour l'organisation matérielle de l'AG.**

Avant la tenue de la réunion, une visite des locaux du Lazaret a été faite avec le Directeur du centre. Une grande salle a été retenue avec 2 petites pour les ateliers. Le café d'accueil sera organisé par Gilles Ibars avec 4 personnes qui seront présentes à partir de 7h30. Guy Estopina amènera les feuilles d'émargement et l'urne pour les votes. Il sera prévu des rafraîchissements à la pause de 10h. Concernant le repas, le

choix du menu va être fait pour une proposition aux clubs avant le 31 octobre et des réponses au plus tard le 7 novembre directement au trésorier, Dany Frainet. Le même tarif qu'à la dernière AG à Magalas est prévu (24 € tout compris – apéritif, vin et café).

#### **4. Examen des actions à mener pour les interventions lors de l'AG.**

- Le rapport moral, le rapport d'activités, le bilan financier et le budget prévisionnel seront présentés, mais étant envoyés aux clubs au plus tard le 10 novembre, les interventions devront s'attacher à l'essentiel pour laisser place aux questions et ensuite au vote.
- Pour le rapport d'activités, il est demandé à chaque président de commission de valider le texte introductif qui présentera son intervention.
- Pour le bilan financier, les comptes sont arrêtés au 31 octobre pour la présentation à l'AG avancée cette année, puis seront complétés au 31 décembre, date de fin de l'exercice comptable.
- Pour les ateliers, leur nombre sera au maximum de 4 avec un responsable qui assurera les présentations (2 dans la grande salle et 1 dans chacune des 2 petites salles). Ils seront définis précisément lorsque les clubs auront répondu (10 novembre au plus tard) et un support doit être prévu pour remise aux clubs.
- Pour les calendriers 2018/2019, le travail préalable est largement fait, mais des clubs n'ont pas encore répondu et ne se sont pas positionnés. En cas de difficultés et/ou de doublons sur certaines dates, il est rappelé que la priorité sera donnée aux clubs présents à l'AG.
- Pour les récompenses, la liste devra être arrêtée au plus tard le 6 novembre pour permettre les commandes (Christian Arnold).
- Pour les projets 2018, les pistes de réflexion lancées le 29 septembre au sein du CODEP devront être confrontés aux attentes des clubs qui seront exposées tout au long de l'AG. Une synthèse en sera faite et permettra de finaliser les projets d'ici la fin de l'année.

#### **5. Séjour "Les mille richesses du Languedoc" début juin 2018** (James Mara et Dany Frainet)

Ce projet pour 2018 est validé et va être mis en place par James Mara avec une nécessaire aide pour la gestion (inscription, paiements, ...) et pour la réalisation des accompagnements sur les parcours à prévoir (CODEP et volontaires des clubs à trouver).

Fin de la réunion à 20h

**Le Secrétaire**  
**Jean-Michel Pons**



**Le Président**  
**Jacques Clamouse**

